

Procès-verbal conseil municipal du 17 Octobre 2023

Conseillers présents : Mesdames ANTON, DIMOND, GROS, PLANAT, SUNE
Messieurs BEDNARSKI, CHRISTOPHEL, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL.

Absents excusés : Madame JEFFREDO qui a donné pouvoir à M. SALIEGE, Mme GALIBERT, qui a donné pouvoir à Mme ANTON, Madame MORIN, Monsieur BOUDOURESQUE qui a donné pouvoir à Mme GROS, Monsieur FONGARO qui a donné pouvoir à Monsieur CHRISTOPHEL

Secrétaire de séance : Mme GROS

Approbation

Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Le maire demande au conseil de bien vouloir examiner une délibération supplémentaire qui n'était pas portée à l'ordre du jour. La demande est acceptée à l'unanimité.

Délibération 33-2023 : Proposition Valocîme

L'opération concerne notre antenne de téléphonie. Un opérateur a contacté le maire en proposant un contrat qui ferait passer la tarification proposée de 4000 à 7 000 euros. Actuellement le pylône appartient à BOUYGUES qui l'a vendu à un opérateur qui fait payer un loyer. Le contrat actuel expire dans 3 ans. Il s'agit donc d'anticiper.

Le maire propose au conseil d'examiner la proposition. dérant qu'il y a des alertes sur le risque de retrait d'un pylône et qu'il convient de s'assurer avant toute chose de la capacité de suivi de la société VALOCIME, le maire propose d'attendre et de prendre des informations complémentaires.

Vote « contre » à l'unanimité des présents

Délibération 34-2023 : Ouverture d'un poste

Sandrine Dimart a saisi le maire d'une demande de changement d'intensité hebdomadaire de travail pour passer de 28 à 35H hebdomadaire. Le maire demande au conseil l'autorisation d'ouvrir un poste à temps plein comportant 35 h hebdo au 1er janvier 2024 et de fermer le poste à 28H.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération 35-2023 : Travaux envisagés pour 2024

Le maire présente en séance les projets de travaux qui pourront être initiés en 2024. Les travaux envisagés sont les suivants : changement des huisseries du foyer rural. Le montant du devis s'élève à 121 161.60€. C'est une dépense qui est tout à fait supportable par la municipalité d'autant que ces travaux visant à faire des économies d'énergie sont en ce moment très subventionnés. Le changement du chauffage du foyer pourra être

envisagé ultérieurement.

Le maire demande au conseil de bien vouloir approuver le projet proposé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération 36-2023 : Suite à l'approbation des travaux envisagés pour 2024, le maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à signer les demandes de subvention afférentes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération 37-2023 : Changement d'imputation

Une écriture comptable a besoin d'être régularisée. Elle concerne un achat de terrain de voirie pour la municipalité fait en 1996. Il est nécessaire d'émettre un mandat 2111-041 de 90€ et un titre 2112-041 de 90€.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération 38-2023 : Subvention « 30 millions d'amis »

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir voter une subvention au profit de l'association « 30 millions d'amis ». Cette association s'occupe de stériliser les chats libres sur la commune avec une quote-part de 50 % supportée par la municipalité. La première subvention votée par le conseil a besoin d'être régularisée pour passer de 70 à 80 euros par chat, soit pour 20 chats 200€.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Discussions / Information

Point travaux

Les travaux relatifs au changement du système de chauffage à l'école élémentaire vont démarrer pendant les congés de La Toussaint pendant ces congés alors que ceux relatifs à la mairie démarrent dès la semaine prochaine.

Maynadié : Le plombier devrait intervenir la semaine prochaine. Le devis pour la cuisine est accepté.

Projet de remplacer les projecteurs de l'église en commençant par un projecteur à led (184 euros pour un seul) avec installation possible par l'équipe technique.

La nouvelle porte de la mairie est installée.

Portail neuf : les travaux sont terminés.

Point Finances

Pas d'alerte sur la réalisation budgétaire.

Pharmacie du village

La pharmacie actuelle a été vendue. Les nouveaux propriétaires arrivent au 1er janvier. Suite au souhait des futurs pharmaciens de disposer d'une grande pharmacie, la mairie envisage de mettre à disposition le terrain de la Lyonnaise. La Lyonnaise est d'accord. Ce terrain sera ensuite soit vendu soit loué.

Pour la mairie, c'est une opportunité, grâce à la vente du terrain et à la création d'une grande pharmacie. L'information est officielle. Les nouveaux propriétaires sont Fanny Rêche et Charles Maux.

La salariée actuelle sera maintenue en poste.

Cambriolages et actes d'incivilité

Les échanges ont porté sur le choix de communiquer ou pas sur les cambriolages commis sur la commune. Il ne s'agit pas d'affoler la population mais de tenir plutôt un discours pédagogique de vigilance. Une information sera faite en ce sens dans le prochain Azille Info.

En parallèle le maire confirme que les devis de vidéo protection sont en cours d'étude. Ils feront l'objet d'un point de situation au prochain conseil.

Parcours de Santé

L'équipe d'Azille Sports et Loisirs a planché à la demande de la mairie sur un projet de parcours sportif. Ce projet propose un parcours de 5,3 km avec 12 agrès pour un budget de 40 000 euros dont une partie est potentiellement subventionnable. C'est un parcours progressif. Nous avons besoin de continuer à y travailler notamment sur l'emplacement potentiel.

PLU

Suite aux 1ers travaux concernant notre PLU, le bureau municipal s'est réuni pour vérifier la conformité des états des lieux réalisés par SOLIHA. Quelques erreurs ont été relevées.

Village d'avenir

Cette opération s'adresse aux communes ou groupes de communes volontaires, porteurs d'un projet se traduisant par la conduite de projets d'aménagement et d'équipement répondant aux besoins de leurs habitants. Les communes bénéficiaires réalisent, avec l'appui de l'ANCT, un diagnostic initial leur permettant d'identifier les projets qu'elles souhaitent voir accompagnés. Les communes bénéficiaires sont accompagnées, par des « chefs de projets » positionnés auprès des services de l'Etat, dans la conception et la réalisation des projets en question.

Azille est candidate à cette opération qui permet de mobiliser de l'ingénierie de projet. Nous avons fait acte de candidature en centrant notre demande sur la création d'un multi services dont nous avons déjà discuté.

Nous allons travailler avec la Préfecture et la CCI, ce dossier sera soumis à candidature.. Le projet pourrait intégrer une épicerie, la poste, le tabac, un espace de co working etc.

Vente du bureau de tabac

Tout le bâtiment est en vente à 148000 €, dont l'appartement, le commerce et le garage à côté. Il y a beaucoup de potentiel. Le conseil s'interroge sur l'opportunité d'acheter ce local. Nous devons rester prudents pour le moment et ne pas courir trop d'objectifs à la fois.

Au regard de ces perspectives, Jean Vangel adjoint aux finances confirme que, en 2024 un prêt s'arrête et que les 2 opérations immobilières menées jusqu'à présent sur la commune sont couvertes par le montant des loyers perçus. Jean Vangel souhaite que nous utilisions nos capacités d'investissement d'ici la fin du mandat sur de nouveaux projets.

Questions diverses

Guy Bednarski : des habitants se plaignent au sujet de problèmes de construction, déchets sauvages, soucis de voisinage ou vitesse de véhicules excessive. ... Il attend que les référents se mettent en place et les renvoie pour le moment à la mairie. La communication sur les élus référents de quartier permettra de faire connaître aux azillois les modalités de saisine des élus. Elle est prévue dans le prochain Azille Info.

L'appel à mutualiser les commandes de pellets a eu un effet positif. 14 palettes ont été livrées.

Chantal Planat souligne la réussite de la manifestation Octobre Rose organisée avec le concours d'Azille Sports et Loisirs. Jean Sigé a rencontré plusieurs personnes de Laure Minervoises qui n'ont pas eu l'info sur l'organisation de cette manifestation. L'info a pourtant été partagée sur tous nos moyens de communication. Il faudra essayer l'année prochaine de la diffuser sur d'autres sites.

Chantal Planat souligne qu'il faut s'occuper de notre bâti actuel avant de faire d'autres investissements. La question de la maison de santé se pose toujours.

Georges Saliège doute que nous puissions disposer de médecin dans un avenir proche et il confirme que dès que nous aurons des locataires qui partent en RDC, nous réserverons un appartement qui pourra accueillir des paramédicaux.

Mimi Sune : Une procession des Sœurs est prévue le 18/10 pour faire venir un médecin, le jour de St Luc. Cette procession partira du monastère à 17h30.

La vente des brioches au profit de l'UNAPEI a été une réussite. Comme tous les ans, la mairie a offert des brioches aux enfants scolarisés dans nos 2 écoles.

La fête des vendanges a été décalée au 4 novembre.

Vendredi 3 novembre, 18h projection à la salle des voutes du documentaire « Allô, Allô ». Ce documentaire s'intéresse aux haut-parleurs qui, dans l'Aude et guère au-delà, diffusent journallement, à forte voix et en musique, des annonces diverses et variées dans les rues des villages.

La parole est ici donnée aux habitants du Pays Carcassonnais qui, témoignant de cette tradition propre à leur territoire, racontent en filigrane l'évolution du monde rural de l'après-guerre à nos jours, des structures villageoises comme des sensibilités.

Un pas du côté des sons pour mieux entendre ce qui fait sens pour celles et ceux qui vivent les villages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h17.